



N° 2

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2022

Le 21 février 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 1^{ère} Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Cyril GAYSSOT, 1^{er} Vice-Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Pour le Département des Landes :

- M. Henri BEDAT
- M. Jean-Luc DELPUECH
- M. Didier GAUGEACQ
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Jean-Marc LESPAGE

Pour la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud :

- M. Pierre FROUSTEY
- M. Jean-Claude DAULOUEDE

Etaient excusés :

- M. Xavier FORTINON
- Mme Sandra TOLLIS
- M. Louis GALDOS

Etaient également présents :

- M. Gilles MARLIN, Payeur départemental
- M. Frédéric DASSIE, Directeur de la SATEL
- Pour le Conseil départemental :
 - M. Thierry CAZEAUX, Chargé de mission Forêt au Pôle Agriculture et forêt
 - MM. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

DECIDE :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022 qui se présente comme suit :

Libellé	Inscriptions BP + BS 2022	Réalisations	RAR
Section de fonctionnement			
Dépenses	514 134,87	114 346,00	
Recettes	514 134,87	437 914,25	
<i>Excédent</i>		323 568,25	
Section d'investissement			
Dépenses	606 521,16	398 812,44	
Recettes	606 521,16	274 736,86	
<i>Déficit</i>		- 124 075,58	
Résultat global :			
<i>Résultat Global</i>		199 492,67	

Le Président de séance,

Cyril GAYSSOT